

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE
ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dixième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 1^{er} – 5 octobre 2018

DECLARATION DE PRINCIPES.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ANNEXE II ANNOTATION # 15

Le présent document a été soumis par les Etats-Unis d'Amérique en relation aux points 53 et 67 de l'ordre du jour.* Bien que ne reflétant pas la position officielle des Etats-Unis d'Amérique, ce document présente utilement le point de vue de certains représentants du secteur privé qui peut contribuer à la discussion.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Déclaration de principes Instruments de musique et Annexe II Annotation # 15

L'annotation # 15 concernant *Dalbergia* spp., *Guibourtia demeusei*, *Guibourtia pellegriniana* et *Guibourtia tessmannii* (bubinga) prévoit que les listes de l'annexe II du palissandre et du bubinga couvrent:
Toutes les parties et tous les produits sont inclus, sauf:

- a) Les feuilles, les fleurs, le pollen, les fruits et les graines;
- b) les exportations non commerciales d'un poids total maximal de 10 kg par expédition;
- c) les parties et produits de *Dalbergia cochinchinensis*, couverts par l'annotation # 4; et
- d) Parties et produits de *Dalbergia* spp. originaires et exportées du Mexique, qui sont couvertes par l'annotation # 6.

Instruments de musique, palissandre et bubinga

L'industrie de la musique et ceux qui fournissent des produits de bois aux fabricants d'instruments de musique soutiennent fortement les efforts visant à conserver le palissandre et le bubinga ainsi que d'autres études sur leur biologie, leur conservation et leur commerce. Protéger ces arbres est une priorité.

La fabrication d'instruments de musique nécessite des quantités très limitées des palissandres et de bubinga. Par exemple, les guitares, violons, altos, violoncelles, contrebasses, clarinettes, piccolos, hautbois, flûtes, xylophones et pianos contenant du bois de rose ou du bubinga contiennent généralement moins de 10 kg de matière. Les marimbas et une petite minorité de pianos peuvent contenir de plus grandes quantités de bois, mais ne dépassent habituellement pas 30 kg par instrument. Pour certains instruments, comme ceux de la famille des violons, l'utilisation du palissandre est à la fois minime et cruciale, car c'est le matériau le plus approprié, par exemple, pour les chevilles. Les fabricants d'instruments, les détaillants et les musiciens comptent sur le commerce d'instruments pour leur subsistance et pour produire de l'art qui élève l'expérience humaine. Dans l'ensemble, ces instruments représentent une proportion extrêmement faible du commerce mondial de palissandres et de bubinga en volume, tout en représentant une proportion significative des permis délivrés.

L'augmentation du coût des matériaux peut considérablement éroder la rentabilité marginale et menacer les moyens de subsistance des fabricants d'instruments et des entreprises connexes (par exemple, les fabricants d'accessoires de violon). Les instruments de musique demeurent en usage et sont revendus sur une longue période par les détaillants et les particuliers, ce qui multiplie le coût et le fardeau de la délivrance et de l'application des permis. Pour les musiciens, et en particulier pour les orchestres et les ensembles, les limitations sur les voyages et la revente d'instruments constituent une menace pour les moyens de subsistance et l'activité artistique.

L'absence d'une exemption claire et complète pour les mouvements commerciaux et non commerciaux d'instruments de musique et de parties présente un impact significatif sur le commerce, entrave l'activité culturelle internationale et alourdit inutilement les autorités de gestion de la CITES. Si les parties ne remplacent pas ou ne modifient pas l'annotation n ° 15, le monde de la musique et de la culture perdra certains instruments produisant des sonorités de la plus haute qualité, sans aucun avantage de conservation correspondant.

- Les musiciens et les fabricants d'instruments recherchent une solution qui traitera à la fois du mouvement commercial et non commercial des instruments. Étant donné la longue durée de vie des instruments de musique utilisés pendant - des décennies, voire des siècles - les instruments sont généralement revendus par leurs propriétaires musiciens. Imposer des exigences de permis et de documentation aux musiciens pour la revente transfrontière de leurs instruments entravera le commerce, contribuera à une charge administrative inutile et pourrait nuire aux investissements substantiels (parfois des économies de toute une vie) de musiciens sans valeur apparente de conservation.

- **Toute annotation nouvelle / révisée devrait être étroitement adaptée afin de s'assurer que les ressources d'administration et de mise en application déjà limitées peuvent être ciblées là où elles auront le plus grand impact sur la conservation.** Toute annotation nouvelle / modifiée doit tenir compte de l'augmentation substantielle du volume de permis que les Parties ont dû traiter à la suite de l'inscription de *Dalbergia*. Par exemple, le nombre de permis délivrés par l'autorité de gestion américaine a plus ou moins doublé entre 2016 et 2017 en raison de l'annotation # 15 sans une augmentation correspondante du budget ou du personnel pour l'administration et l'exécution. La surcharge de travail des autorités de gestion n'est pas utile du point de vue du commerce ou de la conservation. De plus, il est important de noter que ces permis comprennent plusieurs permis pour le même morceau de bois lorsqu'il passe des ébauches au produit fini.
- **L'accent est mis sur le commerce des États de l'aire de répartition et non sur les instruments de musique finis.** [Résolution Conf. 11.21 \(Rev. CoP17\)](#), fournit des orientations et des principes pour les annotations, et recommande aux Parties de veiller à ce que les annotations soient claires et non ambiguës dans les trois langues de travail de la Convention; examiner l'impact de l'exclusion de certains spécimens sur la conservation; et envisager l'applicabilité. Il stipule également que deux principes de base doivent être suivis en tant que guide standard lors de la rédaction d'annotations pour les plantes : 1) les contrôles devraient se concentrer sur les produits qui apparaissent pour la première fois dans le commerce international comme des exportations des États de l'aire de répartition; et 2) les contrôles ne devraient inclure que les produits qui dominent le commerce et la demande pour la ressource sauvage. Les instruments de musique n'apparaissent pas dans le commerce international comme des exportations des États de l'aire de répartition et sont très loin de dominer le commerce. Ces principes et faits devraient guider le développement de la nouvelle annotation. Les Parties à la CITES reconnaissent implicitement la valeur de conservation de la réglementation du commerce des États de l'aire de répartition lorsqu'ils se sont mis d'accord sur l'annotation # 10, pour *Caesalpinia echinata* (également appelée *Paubrasilia echinata* ou *Pernambuco*), qui couvre les grumes, les bois de sciage. De même, [la proposition 55 de la CdP17](#) (page 10) reconnaît que le *D. melanoxylon*, couramment utilisé pour les bois, est habituellement exporté en semi-transformés sous forme de billettes. Les exemptions relatives aux instruments de musique et à leurs parties peuvent être exécutoires car les fonctionnaires des douanes connaissent et identifient facilement les instruments de musique en utilisant les codes du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes (SH) (voir par exemple [le chapitre 92 sur les instruments de musique, leurs parties et accessoires](#) et les chapitres 97.05 et 97.06 sur les pièces de collection et les antiquités), et l'utilisation des codes SH est encouragée dans la résolution Conf 10.13, paragraphes c) et d).

Éléments essentiels de toute annotation pour *dalbergia* et *bubinga*:

- Tous les échanges d'instruments de musique et de leurs parties devraient être exemptés des conditions d'autorisation de la CITES. Le libellé d'une annotation révisée ne devrait laisser aucune ambiguïté au niveau de l'application, à savoir que les instruments de musique et les parties sont exemptés.
- Une annotation révisée devrait exempter les:
 - Expéditions commerciales d'instruments de musique et de parties
 - Envois non commerciaux, y compris pour des spectacles, des réparations et des expositions dans des foires commerciales.
 - Instruments de musique comme effets personnels, transportés à la main ou expédiés comme marchandises.
- Dans la mesure où l'annotation n ° 15 existante demeure:
 - Supprimer le terme "non-commercial"
 - Clarifier les termes de référence relatifs aux activités non commerciales, aux envois groupés, aux limites de poids et aux exigences d'identification et de marquage, comme convenu dans [la notification CITES 2017/078](#)
 - Accueillir tous les instruments de musique
 - Assurer la cohérence avec les pratiques en vigueur dans les procédures douanières, d'expédition, de documentation et de déclaration.

Signataires en Septembre 2018



American Federation of Musicians of the United States and Canada. La Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada (AFM), célébrant ses 120 ans d'existence, est la plus grande organisation au monde dédiée à représenter les intérêts professionnels des musiciens professionnels. Les plus de 80 000 membres de l'AFM interprètent tous les styles de musique : alternative, rock, classique, pop, gospel, jazz, country, folk, big band, reggae, chrétienne contemporaine, pour n'en citer que quelques-uns. On peut retrouver les musiciens de l'AFM dans des studios d'enregistrement de films, mais aussi comme musiciens de soutien pour des artistes vedettes internationalement reconnus, dans des orchestres symphoniques américains et canadiens, et tout autre lieu nécessitant la prestation d'artistes professionnels hautement qualifiés. www.afm.org



American Federation of Violin and Bow Makers. La Fédération américaine des violonistes et archetiers a été fondée en 1980 pour fournir à la communauté musicale une norme de travail et d'expertise dont ils pourraient dépendre. La Fédération a pour mission d'améliorer la compréhension et l'appréciation du public à l'égard des familles de violons et d'archers et des domaines d'expertise connexes, y compris la fabrication de nouveaux instruments, ainsi que la conservation et la restauration d'instruments historiques et modernes. Comptant maintenant plus de 170 des meilleurs fabricants, concessionnaires et restaurateurs aux États-Unis et au Canada, la Fédération a des exigences strictes pour l'adhésion. En plus de soumettre un exemple de son travail pour examen, un membre potentiel doit avoir au moins neuf ans d'expérience dans la profession. www.afvbm.org



Bundesverband der deutschen Musikinstrumentenhersteller e.V. L'Association nationale des fabricants d'instruments de musique allemands est l'organisme officiel représentant l'industrie musicale allemande. Ses principaux objectifs sont de promouvoir les intérêts communs des membres grâce à des conseils et un soutien dans les domaines commercial, technique et tous les autres sujets pertinents; cultiver l'échange d'expériences entre membres et autres associations dans le domaine de la musique dans le monde entier; représenter les intérêts des fabricants allemands d'instruments de musique et d'accessoires vis-à-vis des autorités publiques, associations et autres institutions publiques allemandes et autres européennes ainsi que supranationales et étrangères; et de rédiger des avis d'experts et de fournir des informations aux autorités publiques dans les secteurs de la fabrication d'instruments de musique et dans le domaine accessoire des accessoires. www.musikinstrumente.org



C.F. Martin & Co. C.F. Martin & Co. a créé certains des meilleurs instruments de musique au monde depuis 1833. Fabriqué à la main par des artisans qualifiés, Martin combine des innovations modernes avec des techniques développées par l'entreprise et reconnues aujourd'hui comme des normes industrielles, y compris la forme Dreadnought, X-Bracing, la tête de guitare carrée et la guitare à 14 frettes. Les guitares Martin et les cordes Martin continuent d'inspirer les musiciens du monde entier, des icônes du rock, de la pop, du country, du folk et du bluegrass à ceux qui jouent pour leur plaisir personnel. Ces guitares peuvent être vues à travers tous les segments de la culture pop, de la télévision aux films, Broadway, livres, en ligne, et ornant les couvertures de magazines populaires dans les kiosques partout dans le monde. www.martinguitar.com



CONFEDERATION OF
EUROPEAN MUSIC INDUSTRIES

Confederation of European Music Industries. La Confédération des industries musicales européennes (CAFIM) rassemblait uniquement des fabricants d'instruments de musique européens. Le 5 mai 1977, au fur et à mesure de l'unification en Europe, la confédération est venue couvrir toute la branche. Aujourd'hui CAFIM représente le commerce de la musique dans toute l'Europe, y compris les grossistes, les détaillants et les importateurs. Ses objectifs généraux sont de promouvoir et de sauvegarder les intérêts de l'industrie européenne des instruments de musique ainsi que ceux des musiciens praticiens de toutes les façons imaginables. www.cafim.org



Dismamusica. Dismamusica est la seule association industrielle existant en Italie qui représente la chaîne complète de la communauté d'affaires des instruments de musique et des éditeurs de musique (fabricants, importateurs, distributeurs, détaillants, sociétés de services, écoles de musique, musiciens). Fondé en 1982, elle a travaillé dur au fil des années pour les institutions centrales et locales, obtenant des résultats importants en faveur du secteur, tant sur le plan économique que sur le plan du travail. En promouvant de nombreuses activités, elle accorde une grande attention au côté culturel du rôle de la musique. La mission est de promouvoir les avantages de la pratique musicale à tous les niveaux, des écoles aux communautés, afin d'augmenter la taille du marché et d'atteindre plus de stabilité et de rentabilité pour le secteur des affaires de l'industrie parallèlement à une influence positive sociale universellement reconnue. www.dismamusica.it



Fender Musical Instruments Corporation. Depuis 1946, Fender a révolutionné la musique et la culture en tant que l'un des principaux fabricants, distributeurs et distributeurs d'instruments de musique au monde. Fender Musical Instruments Corporation (FMIC), dont le portefeuille de marques comprend Fender®, Squier®, Gretsch®, Jackson®, EVH® et Charvel®, adopte une approche centrée sur le joueur pour créer des instruments et des solutions musicales de qualité supérieure dans tous les genres. FMIC est dédié à libérer la puissance de la musique à travers des guitares électriques et acoustiques, amplificateurs, audio pro, accessoires et produits numériques qui inspirent et permettent l'expression musicale à chaque étape, des débutants aux légendes de l'histoire. www.fender.com

ForestBased Solutions

ForestBased Solutions, LLC. (FBS) fournit des services de diligence raisonnée pour les produits forestiers, une évaluation des risques et des approches globales pour la gestion des ressources et de la chaîne d'approvisionnement. FBS possède plus de 25 ans d'expérience dans les produits forestiers haut de gamme spécifiques à l'espèce, tels que les instruments de musique, les revêtements de sol, les meubles, les platelages et la teneur en fibres. FBS a contribué à faire évoluer l'industrie de la fabrication d'instruments de musique vers des approches par étapes pour intégrer les produits forestiers issus de forêts bien gérées dans leur chaîne d'approvisionnement mondiale. FBS travaille actuellement dans plus de 15 pays producteurs de bois. www.forestbased.com



French Musical Instrument Organisation. La Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale, (CSFI) a été fondée en 1890 à Paris. Il rassemble des entreprises et des artisans qui fabriquent, distribuent et exportent des instruments de musique et leurs accessoires. Le CSFI accueille également des revendeurs et d'autres associations de luthiers (violon, guitare, piano). Ses principaux objectifs sont la protection de ses membres et de l'ensemble de l'instrument de musique et le développement de la pratique instrumentale pour tous. www.csfi-musique.fr



International Association of Violin and Bow Makers. (EILA: Entente Internationale des Luthiers et Archetiers). Fondée en 1950 en Europe, l'Entente Internationale est une association de fabricants de violons et d'archets du monde entier. L'Entente a été créée dans le but de réunir les maîtres artisans sur la base de l'amitié et de l'échange et de prendre toutes les mesures jugées pertinentes pour défendre leurs conditions de travail, de perfectionner les méthodes d'enseignement pour leurs étudiants et de combiner les forces et les talents de chaque membre afin de promouvoir une renaissance dans l'art du violon et de l'archet. www.eila.org



International Federation of Musicians. La Fédération Internationale des Musiciens (FIM), fondée en 1948, est la seule organisation représentant les syndicats de musiciens dans le monde, avec des membres dans environ 65 pays couvrant toutes les régions du monde. La FIM est reconnue comme une ONG par diverses instances internationales telles que l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), le BIT (Bureau international du Travail), la Commission européenne, le Parlement européen ou le Conseil d'Europe. www.fim-musicians.org



International Wood Products Association. Fondée en 1956, l'IWPA est la principale association commerciale internationale représentant l'industrie nord-américaine des produits du bois. Plus de 200 entreprises et organisations commerciales importent des bois durs et résineux issus de forêts gérées durablement dans plus de 30 pays à travers le monde. Les membres de l'association sont constitués de trois groupes clés impliqués dans le processus d'importation: les importateurs et les industries consommatrices américaines, les fabricants offshore et les fournisseurs de services qui facilitent le commerce. www.IWPAwood.org



Japan Musical Instruments Association. Fondée en 1948, l'Association japonaise des instruments de musique (JMIA) représente plus de 500 fabricants, grossistes et détaillants d'instruments de musique japonais. JMIA soutient le développement sain d'entreprises nationales liées aux instruments de musique, contribue à la popularisation des instruments de musique et de la musique domestique, et à la mise en valeur de la culture musicale, visant à contribuer à la création d'une société prospère. www.zengakkyo.com



League of American Orchestras. La Ligue des orchestres américains dirige, soutient et défend les orchestres américains et la vitalité de la musique qu'ils interprètent. Sa composition diversifiée de plus de 2 000 organisations et individus à travers l'Amérique du Nord comprend des symphonies de renommée mondiale, des orchestres communautaires, des festivals et des ensembles de jeunes. Fondée en 1942 et agréée par le Congrès en 1962, la Ligue relie un réseau national de milliers d'instrumentistes, de chefs d'orchestre, de gestionnaires et d'administrateurs, de membres du conseil d'administration, de bénévoles et de partenaires commerciaux. www.americanorchestras.org



Madinter. Madinter, fondée en 2001, est une société espagnole basée à Madrid, en Espagne, spécialisée dans la fourniture de bois pour la fabrication d'instruments de musique. C'est une entreprise jeune, moderne et dynamique qui se consacre à fournir des produits de qualité supérieure. La valeur de ces produits est le résultat d'une efficacité maximale dans le traitement adéquat du bois. Depuis le début, Madinter s'engage pour l'innovation, l'internationalisation et l'utilisation des énergies propres, depuis la recherche et la mise en œuvre de pratiques forestières durables dans sa chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'établissement de protocoles de durabilité dans la fabrication et la gestion des déchets. www.madinter.com



Music Industries Association. L'Association des Industries de la Musique (MIA) est l'organe commercial de l'industrie britannique des instruments de musique. Nos membres sont les fabricants, les distributeurs, les éditeurs et les détaillants d'instruments de musique et de produits connexes. Nous existons pour promouvoir, protéger et soutenir l'industrie musicale britannique. Nous faisons cela en assurant le leadership et l'orientation à l'industrie, Promouvoir les avantages substantiels et étendus de la musique, Représenter le secteur à tous les niveaux de gouvernement, ses agences et autres groupes d'intérêt, Créer des relations publiques proactives et des communications internes. En externe, Soutenir nos membres avec des conseils, des meilleures pratiques et des offres d'économies. www.mia.org.uk



National Association of Music Merchants. L'Association nationale des marchands de musique représente plus de 10 000 fabricants et détaillants mondiaux d'instruments de musique et d'accessoires connexes. NAMM est dédié à la promotion des joies de faire de la musique. www.namm.org



Orchestras Canada. Orchestras Canada est l'association nationale des orchestres canadiens, aidant les orchestres à réaliser ensemble ce qu'ils ne peuvent accomplir seuls et à servir les orchestres canadiens dans les deux langues officielles, par la recherche, le partage des connaissances, la convocation et la défense. Orchestras Canada a été fondée en 1972 et représente plus de 130 orchestres canadiens et leurs divers intervenants. orchestrascanada.org



Paul Reed Smith. Paul Reed Smith Guitars est l'un des premiers fabricants mondiaux de guitares et d'amplificateurs. Depuis notre humble début en 1985, PRS Guitars s'est toujours efforcé de créer des instruments de la plus haute qualité possible. La guitare et la construction d'amplis sont des choses très personnelles ici, car la plupart d'entre nous sommes des joueurs dévoués, affinant notre métier de bâtisseurs, de musiciens et d'artistes de toutes sortes. Notre engagement profond envers l'artisanat et notre culture de qualité sont ce qui motive PRS dans le lieu de travail et le marché. www.prsguitars.com



PEARLE*. Pearle* Live Performance Europe, est la 'Ligue des associations d'employeurs des arts du spectacle'. Pearle représente par l'intermédiaire de ses associations membres les intérêts de plus de 10000 organisations du secteur de la musique, des arts du spectacle et du spectacle vivant. Cela inclut les organisations à but lucratif et à but non lucratif, allant des microentreprises aux organisations de plus de 250 employés. Pearle * est reconnue par la Commission européenne en tant que partenaire social sectoriel européen, représentant les employeurs dans le cadre du comité de dialogue social sectoriel européen. www.pearle.ws



The Recording Academy. Mieux connue pour les GRAMMY Awards®, la Recording Academy est la seule organisation qui existe pour défendre les voix des interprètes, des auteurs-compositeurs, des producteurs et des ingénieurs. En l'absence de membres corporatifs, la Recording Academy représente directement et uniquement les créateurs de musique, travaillant sans relâche pour protéger leurs droits et intérêts. De la forte représentation à Washington, à la mobilisation de l'industrie et à l'organisation de mouvements populaires dans les 50 États, nous utilisons le plaidoyer, l'éducation et le dialogue pour sensibiliser les gens aux questions musicales pressantes, élaborer des politiques et faire avancer les lois clés. Notre but est de redonner aux fabricants de musique en s'assurant qu'ils sont rémunérés équitablement pour leur travail aujourd'hui et qu'ils ont plus de chances de prospérer demain. www.grammy.com/recording-academy



Society of Music Merchants. The SOMM - Society of Music Merchants e. V. SOMM représente les intérêts culturels et commerciaux de l'industrie des instruments de musique et des équipements musicaux en Allemagne et dans toute l'Europe. L'association a été fondée en février 2005 par des entreprises leaders de différents secteurs de l'industrie des instruments de musique en Allemagne, dans le but d'organiser une association générale forte qui représente l'ensemble de l'industrie dans tous les secteurs (Fabricant, Distributeurs, Détaillant et Médias). SOMM se considère comme un lobby, un fournisseur de services et un lien de communication pour toutes les relations commerciales et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'industrie des instruments de musique et des équipements de musique. L'association coordonne les affaires au sein de l'industrie et de l'extérieur et cultive des liens étroits avec les organismes politiques, les autorités publiques, les institutions et autres associations professionnelles et les partenaires du marché. www.somm.eu



Taylor Guitars. Fondée en 1974, Taylor Guitars est l'un des principaux fabricants mondiaux de guitares acoustiques haut de gamme. Réputés pour allier une utilisation innovante de la technologie moderne à l'attention portée aux détails par les maîtres artisans, les guitares Taylor sont largement considérées comme les meilleures et les plus faciles à jouer au monde. www.taylorguitars.com